CHAMPION IRON

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHAMPION IRON PRODUIT DU MINERAI DE FER DESTINÉ À LA RÉDUCTION DIRECTE DANS LE CADRE DE SON PROJET RDPB ET CONCLUT UN ACCORD COMMERCIAL

MONTRÉAL, le 28 juin 2026 / SYDNEY, le 29 juin 2026 - Champion Iron Limited (TSX : CIA) (ASX : CIA) (OTCQX : CIAFF) (« Champion » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer qu'elle a produit du minerai de fer destiné à la réduction directe (« RD ») dans le cadre de son projet de production de matériel de qualité réduction directe pour bouletage (le « projet RDPB ») à la mine du Lac Bloom (« Lac Bloom »). Une première vente commerciale d'un navire Capesize, devant transporter au moins 160 000 tonnes métriques humides de minerai de fer de qualité RD, est anticipée au troisième trimestre de l'année civile 2026. Le projet RDPB a été réalisé dans le respect du budget récemment estimé à 500 M$ et devrait voir sa capacité augmenter progressivement pour atteindre la production commerciale vers la fin de l'exercice financier en cours de la Société.

Parallèlement à la mise en service du projet RDPB, la Société a conclu un accord commercial couvrant une portion de sa capacité prévue à brève échéance et poursuit activement des discussions avec plusieurs clients potentiels, à l'échelle internationale, afin de conclure des ententes pour les volumes restants.

Le chef de la direction de Champion, M. David Cataford, a déclaré : « Le début de la production de minerai de fer de qualité RD marque une étape déterminante dans la mise en service du projet RDPB et témoigne, encore une fois, de la capacité de notre équipe à livrer des projets de construction d'envergure. En tirant parti de la qualité exceptionnelle des ressources de la Fosse du Labrador, notre accord commercial avec un groupe reconnu à l'échelle mondiale confirme la demande croissante pour du minerai de fer de qualité RD. Alors que nous progressons vers la production commerciale, nous visons à bâtir des partenariats durables avec des aciéristes, tout en renforçant la position du Québec et du Canada en tant qu'acteurs clés de la chaîne d'approvisionnement de l'acier à plus faible empreinte carbone. »

Le projet RDPB vise à convertir la moitié de la capacité du Lac Bloom pour produire du minerai de fer de qualité RD pour bouletage, à une teneur en fer atteignant 69 % Fe et une teneur combinée en silice et alumine inférieure à 1,2 %. Le projet RDPB permettra au Lac Bloom de se positionner parmi les producteurs de minerai de fer les plus purs au monde, et pourrait attirer une prime considérable par rapport au prix de son concentré de minerai de fer de haute pureté à 66,2 % Fe actuellement produit.

La demande et les prix plus avantageux pour le minerai de fer de qualité RD sont soutenus par la transition de l'industrie sidérurgique vers des méthodes de fabrication moins émissives, ce qui inclut notamment l'adoption croissante du fer à réduction directe (« FRD ») et des fours à arc électrique (« FAE ») pour produire de l'acier. Ces procédés nécessitent comme intrant du minerai de fer de plus haute pureté, comme le minerai de fer de qualité RD pour bouletage, afin d'atteindre des performances métallurgiques optimales et réduire l'intensité globale des émissions. Grâce au minerai de fer de haute pureté de la Fosse du Labrador, produit avec l'une des plus faibles empreintes carbone au monde en raison de l'accès à l'hydroélectricité, le Québec et le Canada sont bien positionnés pour agir comme fournisseurs stratégiques de minéraux critiques et contribuer à la décarbonation de l'industrie sidérurgique.

Champion remercie ses employés et ses partenaires, dont l'engagement et la collaboration ont rendu possible le succès du projet RDPB, consolidant ainsi la position du Lac Bloom comme chef de file de l'industrie du minerai de fer de haute pureté.

À propos de Champion Iron Limited

Champion est un producteur de minerai de fer de haute pureté, avec des activités au Canada et en Norvège. Par l'entremise de Minerai de fer Québec inc., Champion détient et exploite le complexe minier du Lac Bloom situé à l'extrémité sud de la Fosse du Labrador, à environ 13 kilomètres au nord de Fermont, Québec. La mine du Lac Bloom est une mine à ciel ouvert avec deux usines de concentration qui s'alimentent principalement en énergie hydroélectrique renouvelable, ayant une capacité nominale combinée de 15 millions de tonnes métriques humides par année. Les deux usines de concentration produisent du concentré de minerai de fer de haute pureté (66,2 % Fe) avec de faibles teneurs en contaminants et ont prouvé leur capacité à produire un concentré de qualité supérieure destiné à la réduction directe (67,5 % Fe). Le concentré de minerai de fer du Lac Bloom est expédié par rail jusqu'au port de chargement situé à Sept-Îles, Québec. Bénéficiant de l'une des ressources les plus pures au monde, Champion investit pour être en mesure de convertir jusqu'à la moitié de la capacité de la mine du Lac Bloom afin de produire du matériel de qualité réduction directe pour boulettes pouvant atteindre 69 % Fe. Les produits de minerai de fer de haute pureté et à plus faible teneur en contaminants du Lac Bloom ont su se mériter une prime par rapport à l'indice P61.

Champion détient et exploite également Rana Gruber AS, un producteur norvégien de minerai de fer établi à Mo i Rana, Nordland. Avec une production continue depuis les années 1960, Rana Gruber produit environ 1,8 million de tonnes métriques sèches par année de concentré de minerai de fer, d'hématite et de magnétite.

Champion a livré ses concentrés de minerai de fer à l'échelle mondiale, notamment en Chine, au Japon, au Moyen-Orient, en Europe, en Corée du Sud, en Inde et au Canada. En plus de ses mines en production, Champion détient une participation de 51 % dans Kami Iron Mine Partnership, en partenariat avec Nippon Steel Corporation et Sojitz Corporation, par l'intermédiaire duquel le projet Kami est détenu. Situé à environ 21 kilomètres au sud-est du Lac Bloom, le projet Kami bénéficie d'un accès aux infrastructures existantes. Champion détient également un portefeuille de projets d'exploration et de développement dans la Fosse du Labrador, incluant les propriétés Cluster II, situées à moins de 60 kilomètres au sud du Lac Bloom.

Mise en garde à propos des énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient de l'information et des énoncés qui peuvent constituer de l'« information prospective » aux termes de la législation sur les valeurs mobilières applicable (des « énoncés prospectifs »). Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui sont généralement, mais pas toujours, identifiés par l'emploi de termes comme « sera », « planifie », « s'attend à », « budgète », « est prévu », « estime », « continue », « prévoit », « projette », « prédit », « a l'intention de », « anticipe », « vise », « cible » ou « est d'avis », ou toute variation de ces termes, y compris leurs négatifs, ou des énoncés à l'effet que certaines actions et certains événements ou résultats « peuvent », « doivent », « pourraient », « devraient », « pourront » ou « devront » survenir, se réaliser ou être entrepris. Les énoncés prospectifs comportent des risques inhérents, des incertitudes et d'autres facteurs qui ne peuvent être prédits ni contrôlés par la Société.

Énoncés prospectifs spécifiques

Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques compris dans le présent communiqué de presse, qui concernent des événements futurs, des développements ou des réalisations que Champion s'attend à voir se réaliser, sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre, entre autres choses, les attentes de la direction concernant : le projet RDPB, incluant sa capacité de production, les prix plus avantageux, les ventes commerciales de minerai de fer de qualité RD et la production pour vente commerciale ainsi que le moment de leur réalisation, et les discussions connexes avec des clients potentiels et les attentes à l'égard de ces derniers; le changement des méthodes de production de l'industrie sidérurgique, la croissance prévue de la demande mondiale pour des produits de minerai de fer à plus haute pureté et de FRD, ainsi que les primes plus élevées qui s'en suivent, et la participation de la Société à ces efforts, sa contribution aux résultats et son positionnement en lien avec ces éléments et la croissance et les opportunités de la Société en général.

Risques

Bien que la Société croie que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont basées sur des hypothèses raisonnables, de tels énoncés prospectifs sont sujets à des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, dont la plupart sont hors du contrôle de la Société, ce qui peut faire en sorte de faire varier substantiellement les résultats, performances ou accomplissements réels de la Société par rapport à ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Des facteurs susceptibles de causer de telles variations entre les résultats réels et ceux indiqués dans les énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter : (i) les prix du minerai de fer; (ii) les prix de l'énergie; (iii) les coûts d'exploitation; (iv) les coûts de transport; (v) les incertitudes générales économiques, concurrentielles, politiques et sociales; (vi) la disponibilité continue de capital et de financement ainsi que l'état général de l'économie, du marché et des affaires; (vii) le moment et l'incertitude du passage de l'industrie sidérurgique vers de nouvelles méthodes de production, et l'impact sur la demande pour du matériel d'alimentation à haute pureté; (viii) des défaillances des usines, des équipements ou des processus à opérer comme prévu, y compris ceux des fournisseurs tiers ou des contreparties; (ix) des retards dans l'obtention d'approbations gouvernementales, des permis nécessaires ou dans l'achèvement d'activités de développement ou de construction; (x) les résultats des études de faisabilité; (xi) les changements aux hypothèses utilisées dans le cadre des études de faisabilité; (xii) les délais dans les projets; (xiii) les événements géopolitiques; et (xiv) les effets de catastrophes et de crises de santé publique sur l'économie mondiale, le marché du minerai de fer et les opérations de Champion, ainsi que les facteurs traités dans la section sur les facteurs de risque du rapport de gestion de la Société pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2026, disponible sous le profil de la Société auprès de l'ASX à l'adresse www.asx.com.au, sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur le site Web de la Société à l'adresse www.championiron.com.

Rien ne garantit que l'un ou l'autre des énoncés prospectifs se révélera exact, les résultats réels et les événements futurs pouvant être sensiblement différents de ceux prévus dans les énoncés prospectifs. Les lecteurs ne doivent donc pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs.

Mises à jour ultérieures

Tous les énoncés prospectifs dans le présent communiqué de presse sont donnés en date des présentes ou à toute autre date spécifiée dans les énoncés prospectifs et sont fondés sur les jugements et les estimations de la direction de Champion et sur l'information dont la direction dispose à la date des présentes. Champion décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser ses énoncés prospectifs, notamment à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements futurs, à moins que la législation ne l'y oblige. Si la Société publie une mise à jour de l'un ou de plusieurs des énoncés prospectifs, l'on ne doit pas supposer que d'autres mises à jour suivront à propos de ces énoncés prospectifs ou d'autres énoncés prospectifs. Champion met en garde le lecteur à l'effet que la liste de risques et d'incertitudes ci-dessus n'est pas exhaustive. Les lecteurs devraient considérer les facteurs ci-dessus avec attention, ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et les risques qu'ils comportent.

Pour plus de renseignements : Info@championiron.com

Pour plus de renseignements sur Champion Iron Limited, veuillez visiter notre site Web à l'adresse : www.championiron.com.

La diffusion du présent communiqué de presse a été autorisée par David Cataford, chef de la direction de Champion Iron Limited.